



RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Le 17 janvier 2024

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

RÉACTION DU SPUQ AU PROJET DE POLITIQUE N° 12 « POLITIQUE RELATIVE À LA PARENTALITÉ ET LA PROCHE AIDANCE ÉTUDIANTES »

- ATTENDU la consultation institutionnelle sur le projet de Politique n° 12 relative à la parentalité et la proche aide étudiantes (résolution 2023-CE-14456);
- ATTENDU l'importance d'augmenter l'accessibilité aux études universitaires;
- ATTENDU l'importance d'établir des politiques institutionnelles en cohérence avec les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI);
- ATTENDU que ce projet de politique touche notamment les règlements n° 5 « Règlement des études de premier cycle », n° 8 « Règlement des études de cycles supérieurs » et n° 15 « Règlement sur la confidentialité des dossiers nominatifs », ainsi que la politique n° 2 « Politique sur la liberté académique universitaire »;
- ATTENDU que ce projet de politique touche des enjeux relatifs à l'enseignement ainsi qu'à la recherche et la création;
- ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition du Conseil exécutif, appuyée par Michel Sayumwe,

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL DU SPUQ :

- SOUTIENNE le principe d'accessibilité aux études;
- ADHÈRE aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion;
- EXIGE qu'un budget adéquat soit dédié pour soutenir la création de services institutionnels pour la mise en œuvre de la politique n° 12 « Politique relative à la parentalité et à la proche aide étudiante »;
- RECOMMANDE qu'en respect des règles de collégialité, la composition du comité institutionnel sur la parentalité et la proche aide étudiantes (CIPPE) comprenne trois (3) professeur.e.s désigné.e.s par le SPUQ pour refléter la diversité des perspectives pédagogiques et des parcours étudiants;
- RECOMMANDE que le mandat des professeur.e.s soit d'une durée de trois (3) ans renouvelable une (1) fois;
- EXIGE une extension de la consultation institutionnelle jusqu'à la fin du mois d'avril 2024 afin que la Commission des études puisse soumettre pour adoption le projet de politique n° 12 « Politique relative à la parentalité et la proche aide étudiantes » au Conseil d'administration de l'UQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ